

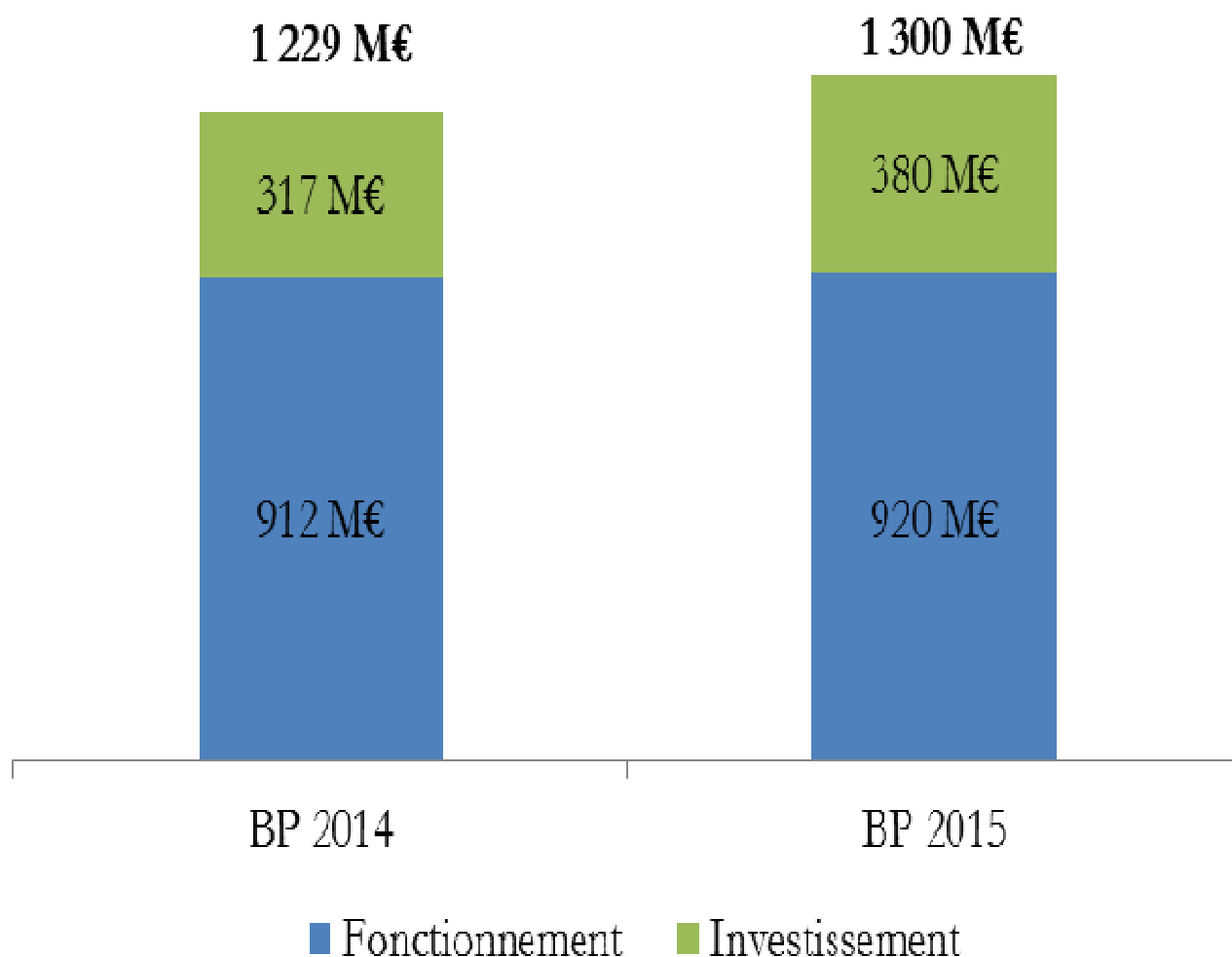
# BUDGET PRIMITIF 2015



## Chiffres clés

### BUDGET PRIMITIF 2015 – MOUVEMENTS REELS 1 300 M€

Fonctionnement (\*) : 920 M€ + 1%  
Investissement : 380 M€ +20%, dont  
Dépenses d'équipement nettes des subventions reçues : 343 M€ +23%

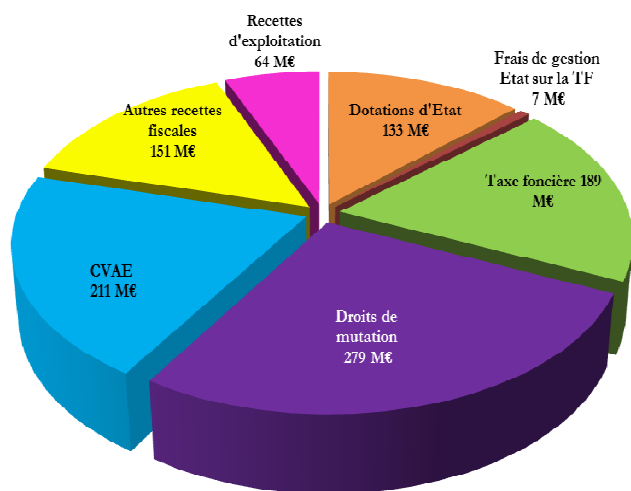


(\*) Hors péréquation interdépartementale

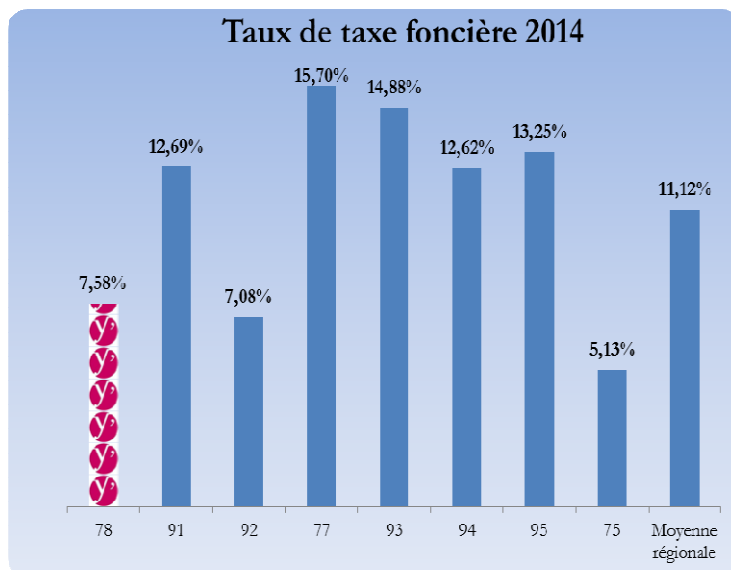
## 1. Recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement du Département représentent 1 Md€ en 2015.

Les recettes réelles de fonctionnement par nature (1 034 M€) :

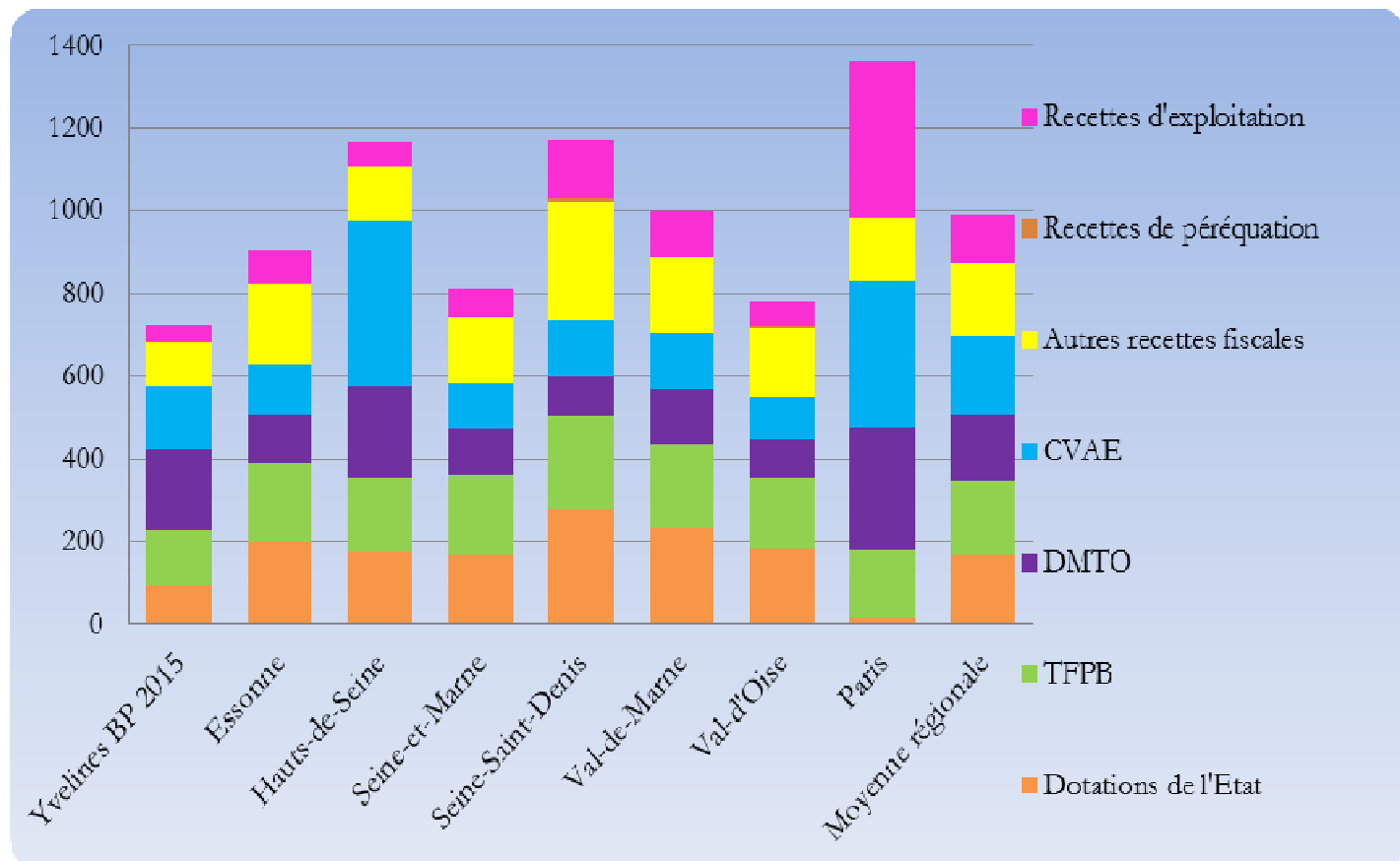


Le taux de taxe foncière :



Le budget 2015 est établi à taux constant de taxe foncière

Les recettes de fonctionnement par habitant :



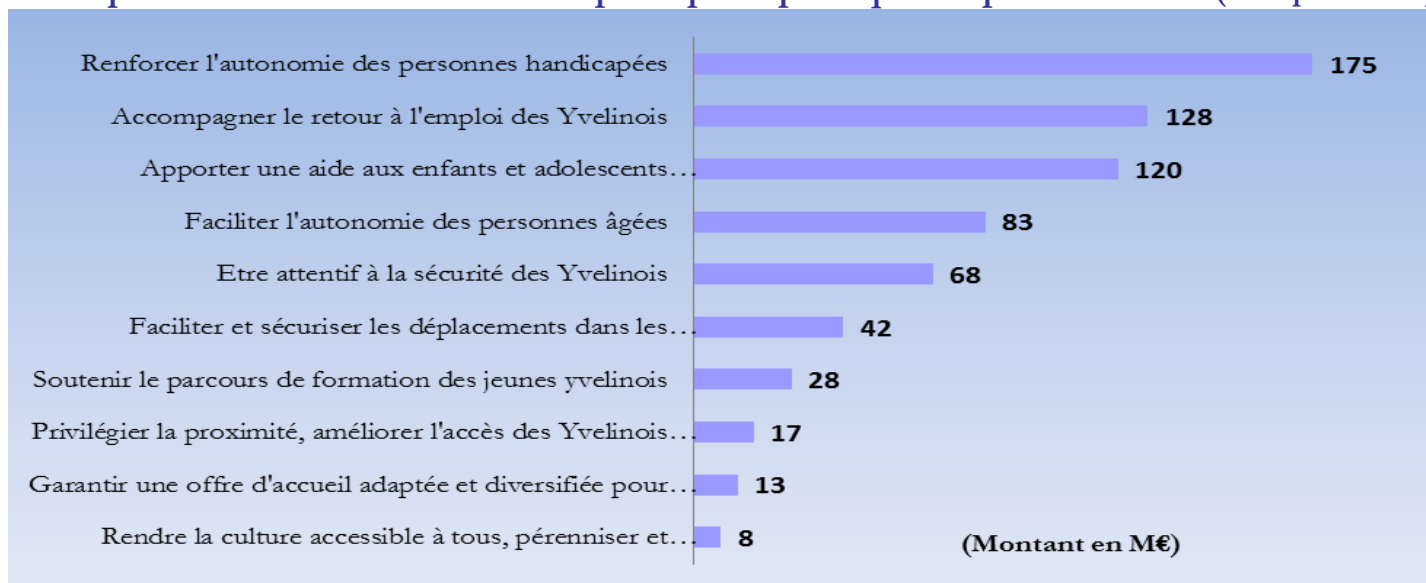
## 2. Dépenses de fonctionnement

**Des dépenses courantes de fonctionnement maîtrisées : + 1% essentiellement affecté aux dépenses sociales**

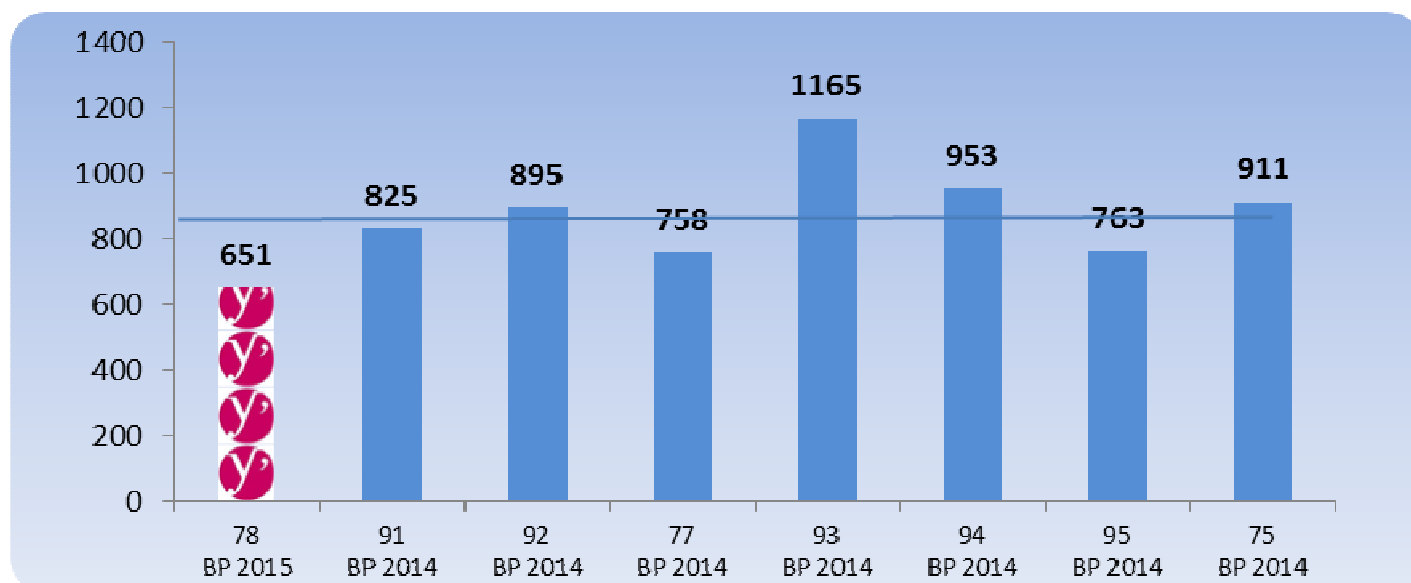
**Les dépenses réelles de fonctionnement par mission (M€) :**

Missions	Part	BP 2015
S'engager pour un département équilibré et attractif	6%	59
Agir pour la solidarité envers les Yvelinois les plus fragiles	58%	531
Mettre à disposition des Yvelinois des services publics de qualité	14%	125
Optimiser les moyens et favoriser la performance de l'institution	22%	198
<b>Total (hors péréquation et dette)</b>	<b>100%</b>	<b>913</b>
Intérêts de la dette		7
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>		<b>920</b>

**Les dépenses de fonctionnement des principales politiques départementales (hors personnel)**



**Le Département des Yvelines a les dépenses de fonctionnement par habitant les moins élevées d'Ile-de-France :**



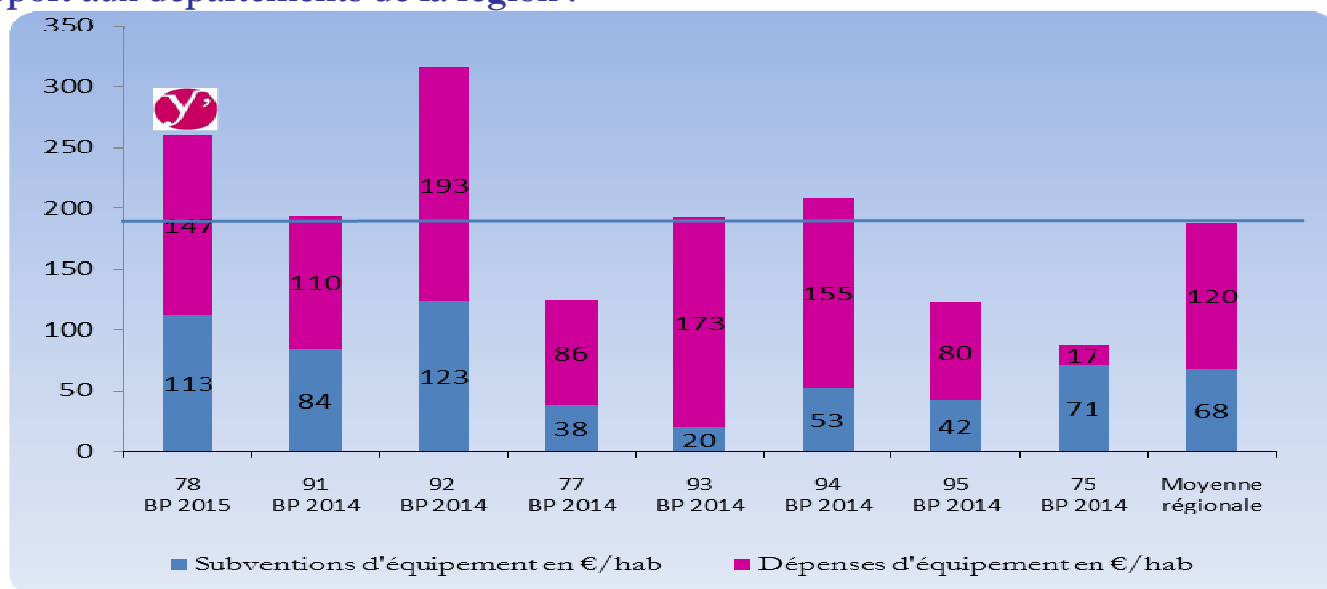
### 3. Dépenses d'investissement

Un niveau d'investissement soutenu, parmi le plus élevé d'Ile-de-France.

Les dépenses réelles d'investissement représentent 29% du budget réel :

Missions	Part	BP 2015
S'engager pour un département équilibré et attractif	72%	263
Agir pour la solidarité envers les Yvelinois les plus fragiles*	2%	7
Mettre à disposition des Yvelinois des services publics de qualité	23%	83
Optimiser les moyens et favoriser la performance de l'institution	4%	14
<b>Total dépenses d'équipement</b>	<b>100%</b>	<b>367</b>
Remboursement en capital		13
<b>Total dépenses d'investissement</b>		<b>380</b>
Dépenses d'équipement		367
Subventions d'équipement (reçues)		-24
<b>Total dépenses d'équipement nettes</b>		<b>343</b>

Le Département des Yvelines maintient un niveau de dépenses d'équipement élevé par rapport aux départements de la région :



### 4. Financement des investissements

L'autofinancement passe de 77 M€ en 2014 à 103 M€ en 2015

➡ Emprunt d'équilibre budgétaire : 218 M€

